

Bulletin municipal n°15 | Printemps 2019

Pomarez, une petite ville à la campagne !



L'Echo de la Mecque



POMAREZ

31 mars

MAIRCHÉ DES
CERAMTEURS

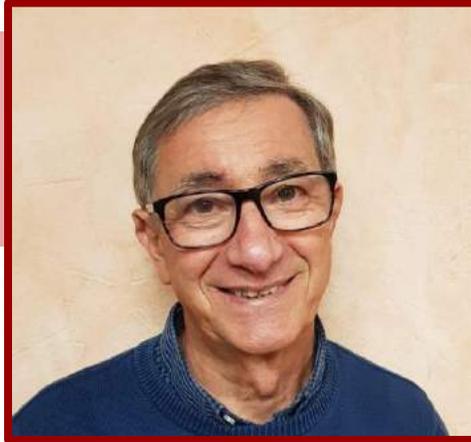
Comité de jumelage

Salle André Garbay
De 10 h à 18h

Restauration sur place
10 €



Le mot du maire



"Une petite ville à la campagne"! Voilà notre slogan.

Que l'on parle de campagne et, aussitôt, viennent à l'esprit les notions de calme, de sécurité, de tranquillité. A contrario, la ville évoque tout de suite d'autres sentiments, tels que bruit, circulation, embouteillages et...insécurité. Heureusement, chez nous, l'adjectif "petite" placé devant ville, vient atténuer considérablement cet effet négatif lié à ces sentiments induits.

En fin de compte, les "bons côtés" attribués à la campagne, prennent le pas sur les inconvénients de la ville. Et c'est très bien ainsi.

Pour autant, cela depuis quelques années déjà, la tranquillité n'est plus ce qu'elle était. Pas seulement chez nous, ce qui est une maigre consolation, mais également dans toutes les campagnes de France et de Navarre.

Il y a quelques mois, nous avons fait le recensement de toutes les dégradations commises sur les biens communaux. Au cours des dix années précédentes, elles se chiffraient à 27 000€. Et encore, n'étaient prises en compte que celles ayant fait l'objet d'une plainte et d'une déclaration à nos compagnies d'assurances.

Notre réflexion portait alors sur l'installation de caméras de vidéoprotection, installation que l'on peut remarquer dans plusieurs communes, même plus petite que la nôtre, tout près de chez nous.

Les avis divergeaient. Le sentiment d'être surveillé, l'atteinte à la liberté, faisaient que la décision n'était pas tranchée quant à la mise en place de ces appareils.

Un événement est venu mettre un terme à la tergiversation. Un matin de l'automne dernier, le camion des services techniques, abondamment chargé par les malfrats de matériels et outils divers, avait disparu. L'inventaire qui suivit faisait apparaître un "butin" de 38 000€ au détriment de la collectivité, s'ajoutant aux 27 000€ précédemment cités.

Aujourd'hui, les caméras sont installées.

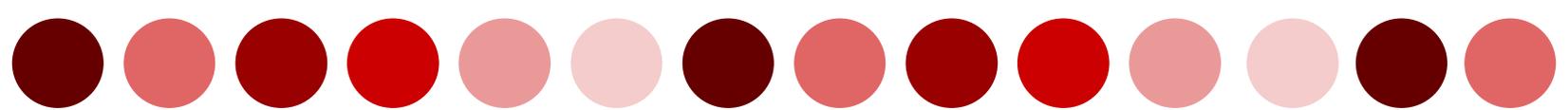
Les règles d'utilisation sont strictement encadrées par la loi. En aucun cas elles ne doivent avoir vue sur les propriétés privées. Le maire ou une personne désignée par lui, les services de la police et de la gendarmerie sont seuls habilités à consulter les images qui restent en mémoire quelques semaines puis s'effacent ensuite d'elles-mêmes.

Pour ce qui concerne le coût de l'opération, il ne s'agit pas d'un investissement, mais d'une location assortie d'une maintenance. Même si le montant n'est, à ce jour, pas précisément défini, il sera sans commune mesure avec le montant des dégradations vu plus haut.

Toujours est-il que l'on se serait bien passés de cette dépense qui serait apparue superflue il y a quelques années mais qui, aujourd'hui, et c'est bien dommage, s'avère nécessaire.

Comité de rédaction du bulletin municipal :

Joëlle Lagouardette, Anne Marie Destizons, Véronique Guilhorre, Maryse Duprat, Claire Courbaigts, Isabelle Pandeles, Jean-Jacques Bargeles, Claude Lasserre, Pascal Cassiau.



Commune infos

Résultats du Téléthon 2018

Le 8 décembre 2018, la mobilisation et l'ambiance chaleureuse étaient le fil rouge de la journée au profit du Téléthon. Les nombreuses activités proposées avec le soutien des associations ont permis un joli résultat cette année encore, comme vous pouvez le constater dans le tableau ci-joint. Merci pour votre participation et générosité !

ACTIVITES	Résultat	2018		
	2017	RECETTE	DEPENSES	BENEFICES
ENVELOPPES	326,60	499,60	117,50	382,10
PATISSERIES	586,10	1 052,50	513,59	538,91
URNE Dons	340,00	340,00		340,00
JAMBON	128,50	177,00		177,00
REPAS	875,80	2 289,50	826,24	1 463,26
MARCHE	175,00	162,00		162,00
TENNIS DE TABLE	36,00	36,00		36,00
PETANQUE	100,00	100,00		100,00
REFLEXOLOGIE	0,00	29,00		29,00
LOTERIE MAILLOT	444,00	680,00		680,00
BELOTE	253,00	74,00		74,00
GYM	143,00	189,00		189,00
BAR	562,00	620,80		620,80
ESPOIR CHALOSSE	250,00			0,00
ACCA Pomarez		100,00		100,00
HARMONIE	500,00	300,00		300,00
AMICALE POMPIERS	250,00	250,00		250,00
PARTENAIRES	2 179,00	2 421,00		2 421,00
DONS associations	1 210,00	1 370,00		1 370,00
	8 359,00	10 690,40	1 457,33	9 233,07



Goûter des Aînés

En ce début d'année, nos aînés se sont retrouvés au restaurant scolaire pour partager le goûter annuel offert par la municipalité. C'est avec un grand plaisir que le maire et les membres du conseil ont accueillis les invités. Lors de son discours, Claude Lasserre, après avoir souhaité une bonne année rappela l'importance de tels rassemblements pour le village. Galette des rois, frangipanes et tourtières ont été appréciées, mais surtout le fait de pouvoir retrouver et discuter avec les amis de longue date et faire connaissance avec certains nouveaux habitants. L'après-midi fut plein de bavardages et de rires. Rythmé par les tangos, tchacha, madison de la sympathique animation musicale.



Commune infos

LES VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Fin janvier, le maire Claude Lasserre et son conseil municipal accueillait les Néo-Pomaréziens (48 foyers en 2018), pour leur présenter les meilleurs vœux pour l'année 2019. Afin de faciliter leur intégration, Claude Lasserre a développé son discours sur l'ensemble des commerces et services proposés sur la commune, mais aussi présenté élus et personnel communal. Les 29 associations pomarésiennes ont ensuite pris le relais, par le biais de leurs présidents(es) pour promouvoir leur activité. Le choix est large à ce niveau, pas une seule envie sportive, ludique ou culturelle, ne peut passer dans les mailles du filet associatif sans être satisfaite ! Une fois discours et présentations terminés, les échanges furent nombreux aidés par le buffet gourmand proposé par « Marie ». Autour de celui-ci, les convives ont continué à faire connaissance et il est possible d'espérer que chacun aura trouvé sa quête! Gageons que l'émulsion s'est faite et que les nouveaux arrivants apporteront leur dynamisme et convivialité à notre village !

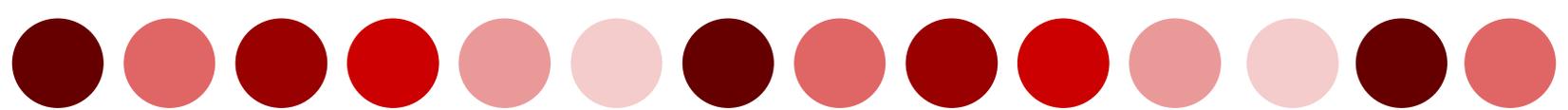


JUMELAGE

POMAREZ et ST GILDAS des BOIS

Pour rappel, un week-end est organisé à St Gildas des bois du 30 mai au 02 juin.

Déplacement en bus, ouvert à tous (mais bien sûr dans la mesure des places disponibles), si vous êtes intéressés vous pouvez vous inscrire auprès de la Mairie. Le Comité de Jumelage prend en charge 50 % du transport. A Saint Gildas, nous serons tous logés dans les familles pour permettre des échanges humains riches.



Commune infos

2 LOTISSEMENTS à POMAREZ

Les projets des lotissements, initiés par la municipalité voilà quelques mois, sont sur le point de se concrétiser.

Deux sites ont été retenus par les élus afin d'ouvrir de nouveaux espaces à l'urbanisation, de façon à assurer le maintien et/ou le renouvellement de la population pomarézienne.



A Poursicam, 10 lots viabilisés sont à la disposition des futurs acquéreurs. Les travaux du lotissement proprement dit sont quasiment terminés, reste la réalisation de l'accès à celui-ci, par la mise en place d'un rond-point, qui le sécurisera en même temps qu'il sécurisera la circulation avenue du Marsan, rues de la Gendarmerie et de Poursicam.

La rue desservant les lots est nommée rue du Puits, par référence au puits présent dans l'espace paysager tout proche. Atout supplémentaire, une vue panoramique sur les coteaux de Gaujacq, Bastennes et Donzacq, devrait séduire les familles en recherche d'un "petit coin tranquille" dans une commune active où l'on n'a pas le temps de s'ennuyer.

VOIRIE

Nous rappelons que l'entretien et le débouchage des ponts sont à la charge des propriétaires.



Au Pont-du-Bos, 15 lots sont disponibles dès maintenant. La configuration est totalement différente de Poursicam. Une partie boisée, avec des lots d'une surface un peu plus importante que la partie nue à proximité immédiate de la maison de retraite. Particularité: une zone centrale dédiée à des jardins partagés, mis à la disposition des colotis, selon des conditions à définir en conseil municipal.

Accès direct sur la départementale N°7 et voie piétonne reliant totalement le lotissement au centre bourg, s'ajoutent à l'attrait naturel de ce quartier.

Les plans de composition et les prix des lots vous sont donnés ci-contre à titre d'information. Les services de la mairie sont à votre disposition pour tous les renseignements que vous souhaiteriez obtenir. N'hésitez pas à les consulter.

Commune infos

GROS TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS

Aux écoles, la réfection des cinq classes parallèles aux préaux a débuté au cours des vacances de février.

Rappelons l'objet de ces travaux: remplacement de toutes les menuiseries, extérieures et intérieures, installation d'une VMC, mise en peinture de l'ensemble du bâtiment, mise aux normes d'accessibilité et de sécurité par le remplacement des blocs portes et installation d'alarmes, incendie et autres, telle qu'intrusion.

Deux premières classes ont été traitées ces dernières vacances. Les autres le seront aux vacances de Pâques puis en juillet et août. Le bloc sanitaires situé dans la cour arrière sera également entièrement réhabilité, de même que la cour qui présente des zones où la pente naturelle n'est pas compatible avec les normes d'accessibilité actuelles.

Le montant des travaux se situe aux environs de 230 000€. Divers financeurs, Etat, Département et communauté de communes ont été sollicités. Affaire à suivre.

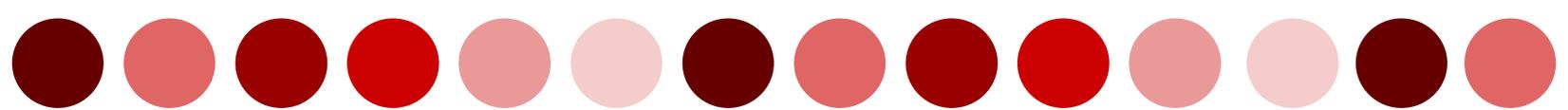
Pour ce qui concerne la cuisine à la salle du Belvédère, les travaux ont débuté en janvier pour se terminer probablement fin juin.

Cette réalisation permettra l'organisation de repas, associatifs ou privés, jusqu'à 80 ou 90 convives. L'intérêt étant de libérer la cantine, trop souvent "déménagée", et de toutes façons indisponible la veille des jours d'école (le dimanche par exemple).

Là aussi, il s'agit de travaux lourds, qui touchent au gros œuvre intérieur. L'équipement de cuisine sera de qualité afin de faciliter la tâche des bénévoles organisateurs de repas. Il va de soi qu'un règlement strict viendra sécuriser l'utilisation et la préservation des biens mis à disposition.

Le conseil municipal fixera un tarif de location, salle seule ou salle avec cuisine, dès que les locaux seront opérationnels. Ceci, bien sûr, pour les utilisateurs privés, avec état des lieux avant et après utilisation.

L'enveloppe concernant cette opération avoisine les 70 000€, cette fois sans subvention dédiée.



Commune infos



MÉDIATHÈQUES DES LUYS

Vous ne le saviez pas encore ? Profitez gratuitement des ressources de votre médiathèque !

Nichée dans l'impasse du Belvédère, la médiathèque vous ouvre ses portes tous les lundis 17h-19h, mercredis 15h-17h et samedis 10h-12h / 15h-17h.

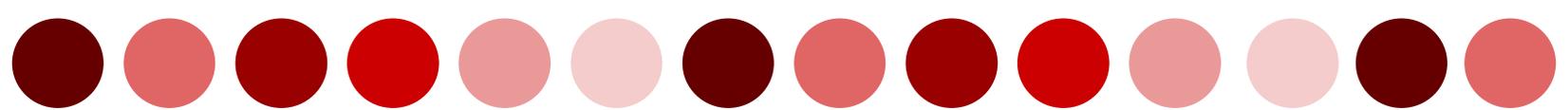
Profitez d'un tour au skate-park avec les enfants pour venir passer un temps agréable dans la médiathèque. Venez découvrir les collections « premières lectures », livres ados, ou documentaires. Explorez les rayonnages, des livres surprenants vous attendent : pop-up, gros caractères, livres audio ou encore livres sans texte. Feuilletez les BD et magazines sur place : *Que choisir*, *Phosphore*, *Petites mains*... Découvrez la sélection de CD et DVD, ou commencez une partie de jeu de société !

Et si vous ne trouvez pas votre bonheur ? Connectez-vous sur medialandes.fr pour profiter des ressources numériques gratuites ! Cinéma en streaming, musique sur votre téléphone, livres numériques pour la liseuse ou magazines à feuilleter en ligne... l'offre est démultipliée. Des modules d'autoformation sont également accessibles : passez le permis B en toute facilité, apprenez l'anglais, prenez des cours de guitare ou de photo, exercez-vous au yoga, améliorez vos notes de math... toutes les raisons sont bonnes pour apprendre !

La médiathèque propose également des rendez-vous réguliers, en libre accès. Chaque premier samedi du mois (hors vacances scolaires), entre 10h et 12h, Lolita Leprêtre, ludothécaire en chef, vous fait découvrir de nouveaux jeux de société. Le premier mercredi du mois, de 17h à 18h, c'est une sélection de livres coups de cœur qui vous est présentée. Partagez, vous aussi, les documents qui vous ont touchés, émus, fait rire aux éclats... ou révoltés !

Et si le bénévolat vous intéresse ? Rejoignez l'équipe ! Vous aimez lire ou êtes plutôt cinéphile ? Vous adorez découvrir de nouveaux groupes de musiques ? Vous êtes passionné de jeux de société ou d'informatique ? Vous aimez échanger ? Votre profil nous intéresse !

Contactez Léa Michel au 06 38 75 38 48 ou sur mediatheques@cc-luys.fr



Commune infos

Les naissances

15 janvier	PEREZ SEGAS Mila	DAX
13 février	DUCAU Ainhoa	PAU
06 avril	LEBAS Malonne, Sophie, Adeline	DAX
09 avril	DUVIGNAU CLAVERIE Lilou	DAX
19 avril	LAUSSUCQ Timéo	DAX
27 juin	ILINCA Anaïs, Tania, Florina	DAX
27 juin	NASR ALLAH Kessim	DAX
30 juin	BESSELLÈRE Inès	DAX
11 juillet	SOKOLOWSKI Victoire, Sofia, Marie	DAX
27 juillet	ORSOL Léa, Catherine, Jeanne	DAX
23 août	GARBAY Gabriel, Martin	DAX
1er sept	PAMPHILE Mirélla, Adèle	DAX
16 octobre	GRIHON Valentin	DAX
06 décembre	GUICHENUY Marthe, Marie, Léoncie	DAX

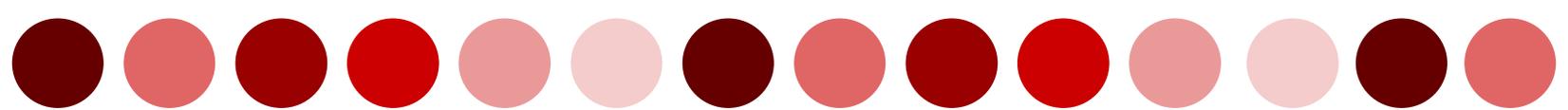
Les mariages

19 mai	BOLANOS Catherine née REQUEJO
	BOLANOS Gary, François, Manuel
23 juin	LASCARAY Mélanie, Marie-Dominique née LUCHEUX
	LASCARAY Mathieu, Morvan, Patrick
21 juillet	CICÉRO Florence Margaret née ELCROIX
	CICÉRO Didier Antonin Jean-Claude
02 août	PAYSAN Sandra née BESSELLÈRE
	PAYSAN David
22 septembre	IMBO Sandrine, Karine née HEILMANN
	IMBO Grégory, Charles, Antoine
29 septembre	DURANTHON Karine née MÉTAYER
	DURANTHON Adrien
27 octobre	MINAKIAN Sandrine, Marie, Marthe, Lucienne née LHERBIER
	MINAKIAN Daniel, Luc
22 décembre	CHARMAN Aurélie née SAINT-JEAN
	CHARMAN Maxime, Daniel

Etat Civil

Les décès

18 février	DESTUGUES Lucienne, Marie
20 février	MILLOUA Gabrielle née SAINT-GERMAIN
21 février	BRISÉ Marie Angèle née IRAZOIZ
22 février	DULAY Roger, Paul
26 février	MARQUES CARREIRA Fernando
26 février	PERCABE Georgette née PREUILH
11 mars	GUICHEMERRE Claude
23 mars	LAGEYRE Yvette née MORA
24 mars	DEJEAN Anne-Rolande née LALANNE
26 avril	LATASTE Jean Jacques
6 mai	LAMARQUE Robert
17 mai	DARRIGAN Francis
24 mai	DESCAZAUX Marie, Edouard, Jean
12 juin	BALAGUER Martin
16 juin	ARAY Gérard Jean Jules
02 juillet	LEGRAS Daniel, Guy, René
26 juillet	MESPLÈDE Henriette née LONNÉ
06 août	BAUTIAA Georgette née CAZAUX
16 août	DUCASSE Léoncie née LAFITTE
29 août	BÉDOURA René
1er septembre	GAC Henriette Francette née CERBE
15 septembre	BOUNINE Georgette Jeanne Victoire née LABEYRIE
21 septembre	MARMAJOU Pierre, Yvon, Maurice
28 septembre	GARAT Odette née DUPOUY
08 octobre	LAGELOUZE TOUZAA Albert Charles
15 octobre	PIEDNOIR Ginette, Jacqueline née COMTE
21 octobre	PEHAU Léonie née NOUGARO
24 novembre	LARRÈRE Marie née DUTREUILH
09 décembre	CREPIN Germaine Césarine Amandine née BOURGEOIS



Commune infos

INSCRIPTIONS A L'ECOLE PRIMAIRE DE POMAREZ

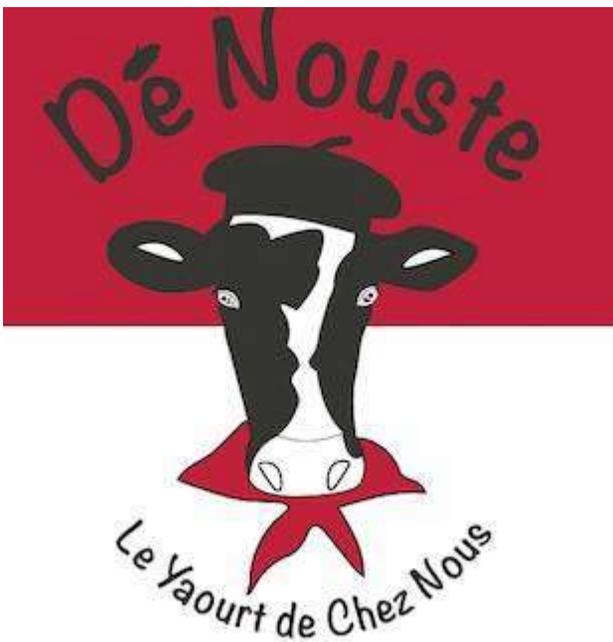
Se procurer :

- l'inscription mairie (à retirer en mairie sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile)
- la photocopie du livret de famille
- le carnet de santé ou un certificat de vaccinations
- le certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés dans d'autres établissements.

Elles se dérouleront les :

- vendredi 17 et vendredi 24 mai de 9h à 15h30**
- mardi 14 et 21 mai de 16h30 à 18h30.**

Elles concerneront les enfants nés en **2016** (et ceux arrivant d'une autre école de la PS au CM2).



Nous vous accueillons dans notre
ferme à Pomarez
le vendredi de 16H à 19h30

Retrouvez les actualités sur
www.laitbarthes.fr ou suivez nous
sur [facebook@DeNouste](https://www.facebook.com/DeNouste)

Contact 07 81 39 86 10
Mélanie et Jean-Luc Dubecq
2449 Chemin de La Barthe
POMAREZ



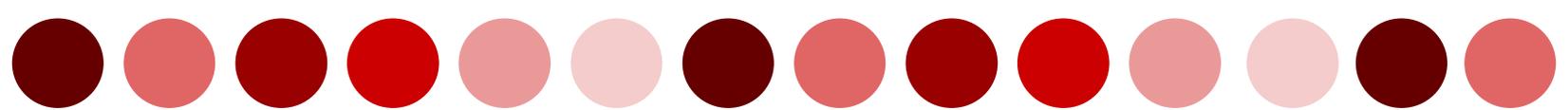
THÉÂTRE à POMAREZ
Samedi 11 mai à
20h30

Salle des fêtes

LES POLISSONS
présentent

**Alors on fait quoi
maintenant ?**

Comédie de Vivien Lheraux
Pot de la Culture offert par la municipalité



Comptes rendus

Conseil municipal du 07 novembre 2018

ATTRIBUTION MARCHÉS DES TRAVAUX DES ÉCOLES

Monsieur le Maire rend compte de l'analyse des offres établies par le maître d'œuvre, le bureau Partec'Etud, pour la rénovation des 5 salles de classes donnant sous le préau et les sanitaires extérieurs. Il précise qu'après visite sur les lieux de la Commission Bâtiments et des enseignants, la mise en place d'occultants, prévue en option dans le lot « menuiseries » s'avère nécessaire pour les projections vidéos.

Vu le classement des offres selon les critères fixés dans le règlement de consultation (prix : 50 %; valeur technique de l'offre : 30 %; capacité de l'entreprise : 20 %), l'assemblée décide, à l'unanimité, de passer les marchés à procédure adaptée pour un montant global de 247 920,45 € HT (options et variantes retenues) avec les entreprises ci-dessous :

Lot n°1 Maçonnerie :

Sarl LESCA Michel à GAUJACQ pour 33 073.17 € HT

Lot n°2 Charpente :

Entreprise DEHEZ Rémi à MONTGAILLARD pour 20 917.21 € HT

Lot n°3 Etanchéité :

ESBH à HAGETMAU pour 3 596,15 € HT

Lot n°4 Menuiseries extérieures :

Miroiterie Aquitaine Alu à POMAREZ pour 69 005,75 € HT

(base 57 871,57 € + options 11 134,00 €)

Lot n°5 Menuiserie bois :

DUPIN et fils à SAINT SEVER pour 20 822,44 € HT

Lot n°6 Cloisons faux plafonds :

SUD PLÂTRERIE à BEGAAR pour 11 571,00 € HT

Lot n°7 Electricité – VMC :

ALLEZ et Cie à GRENADE SUR ADOUR pour 33 022,25 € HT

(base 28 631,26 € + options 4 390,99 € HT)

Lot n°8 Plomberie sanitaire :

Ets NARBAIS à LABATUT pour 8 333,58 € HT

Lot n°9 Carrelages – faïences :

Sarl HAUQUIN à CASSEN pour 5 091,58 € HT

Lot n°10 Peintures :

DÉCO CHALOSSE PEINTURES à POMAREZ pour 42 487,32 € HT

(base 28 193,57 € + options 3 604,50 € + variante 10 689,25 €)

Cette opération comprendra également la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de l'entrée de la cour de l'école côté hall, soit un investissement global de 295 821,17 €, frais de maîtrise d'œuvre compris.

La DETR 2019 sera sollicitée auprès de Mr le Préfet au taux maximal de 40 %, les travaux portant sur l'amélioration énergétique des bâtiments et la mise en accessibilité aux PMR, soit une subvention de 110 625,24 € (sur une base subventionnable de 276 563,11 €).

Une aide financière sera également demandée auprès de Mr le Président du Conseil Départemental au titre de l'aide à la construction des bâtiments scolaires du 1^{er} degré, soit un montant de 49 520,46 €. La part restante à la charge de la collectivité serait ainsi de 135 675,46 €. Jean-Claude HAYET demande si la Communauté de Communes ne pourrait pas également être sollicitée de même que la réserve parlementaire -auprès d'un sénateur-, cette dernière dotation étant pour lui toujours maintenue. Mr le Maire se renseignera.

Les marchés susdits seront rapidement notifiés aux entreprises adjudicataires, le début des travaux étant programmé en février 2019.



Comptes rendus

Conseil municipal du 07 novembre 2018

LOTISSEMENTS

Lotissement Poursicam

Le démarrage des travaux de viabilité par l'entreprise Bautiaa est prévu semaine 46 ou 47.

La Direction de l'Aménagement du Conseil Départemental a fait part d'une remarque sur le dimensionnement du rond-point alors que le permis d'aménager a été instruit et validé sur ce projet par le Conseil Départemental et l'UTD de Saint-Sever. Aussi le maître d'œuvre, Lenny LAGOUE, a dernièrement proposé au service du Département une nouvelle version du giratoire prenant en considération les remarques quant à la position des passages piétons, les rayons de raccordements entrée sortie, les pentes transversales (sans mettre en péril le profil en long de la voie existante) et le rayonnement de l'anneau non franchissable. Son projet ne peut prendre en compte cependant les recommandations concernant le rayon extérieur du rond-point, car cela engendrerait un décalage du centre de l'ouvrage bien plus préjudiciable à la circulation des poids lourds. De même, les recommandations du guide du CERTU (non obligatoires cependant en zone urbaine), engendrant un surcoût d'environ 25 % de l'aménagement du giratoire, seront difficiles à respecter, Monsieur le Maire soulignant qu'il reste décisionnaire de l'aménagement routier dans l'agglomération. Afin de ne pas retarder la commercialisation des lots, il précise que seront dans un premier temps entrepris les travaux de viabilité non liés à l'aménagement de ce giratoire.

Lotissement du Pont-du-Bos

Les travaux ne peuvent pour l'instant être entrepris en l'absence de la réponse du service de la Police de l'Eau sur le dossier Loi sur l'Eau. Celle-ci devrait être donnée avant le 05 décembre prochain. Mr le Maire craint que les travaux d'assainissement de la Maison de Retraite soient compromis si la réponse tarde, sa réception des travaux étant prévue fin décembre. De plus, ces travaux d'assainissement seront en partie à la charge de la commune après le 31 décembre 2018, la compétence Assainissement Collectif étant transférée au Syndicat des Eschourdes au 1^{er} janvier prochain. En effet ce dernier prendra en charge ces types de travaux dans les lotissements communaux, à l'exception des branchements dont le financement incombera à la commune.

Jean-Claude HAYET s'interroge sur le différentiel important sur le coût des travaux de terrassement des deux lotissements : 13,10 €/m² pour Poursicam - 19,31 €/m² pour le Pont-du-Bos

MOTIONS DES MAIRES RURAUX

Les élus approuvent les trois motions adoptées lors du Congrès national de l'association des Maires Ruraux de France le 23 septembre dernier, portant sur les points suivants :

- les mobilités rurales : l'obligation de changer d'horizon
- les communes et l'intercommunalité : l'urgence de revoir l'équation
- la santé : la nécessité d'une politique ambitieuse urgente, extrêmement volontariste et financière

AVENANT APAVE

L'assemblée accepte la proposition de l'APAVE à Mont-de-Marsan pour la vérification de huit buts de basketball, conformément à la réglementation en vigueur du Code du sport, moyennant un forfait annuel de 240 € HT. Le contrôle sera demandé avant le passage de la Coupe Sud-Ouest, soit entre le 1^{er} mai et les 17 et 18 mai 2019, les panneaux étant montés dans les Arènes sur cette période.



Comptes rendus

Conseil municipal du 07 novembre 2018

ASSURANCE PERSONNEL

L'assemblée accepte la proposition de la Société APRIL qui maintient pour l'année 2019 les conditions d'assurance statutaires du personnel 2018, à savoir :

- pour les agents CNRACL : 6,29 % de la masse salariale
- pour les agents IRCANTEC : 1,65 % de la masse salariale

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire commente le projet de zonage du PLUi où apparaissent les différentes zones constructibles naturelles et agricoles sur la commune. Il sera demandé d'intégrer en zone d'activités les Ets Dartigues, omis par le bureau d'études. Une parcelle à proximité de Maisadour étant en zone humide, elle sera classée en A (Agricole) de même que des parcelles sises route de la Gare, propriété de Jean-Charles Segal et de l'entreprise Trémont. De nouveaux sondages doivent être effectués face au Cantalot, route de la Gare. Il conviendra, pour Monsieur le Maire, d'être vigilant lors de la rédaction des règlements des zones A et N du PLUi afin qu'une évolution des habitations ou activités (comme le Cabinet de Kinésithérapie) déjà existantes soit autorisée.
- Suite à la demande de Mr et Mme MINAKIAN, nouveaux propriétaires du Marlat, avenue de la Chalosse, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de leur vendre la parcelle de terre contiguë à leur propriété, cadastrée F n° 186 d'une contenance de 29 a 52 ca, moyennant un prix global de 2 952 €, soit 1 € le m². Si un bornage est nécessaire, les frais seront répartis par moitié entre l'acquéreur et la commune.
- Monsieur le Maire rend compte du diagnostic du réseau d'assainissement collectif de la commune présenté cet après-midi par le bureau d'études. Il en ressort une présence importante d'eaux claires parasites dans le réseau.
Pour y remédier, quatre tranches de travaux sont préconisées par ordre de priorité :
 - une phase, urgente, d'investigations complémentaires (ITV sur les branchements) : 13 000 €
 - une phase à court terme (travaux de réhabilitation) : 12 220 €
 - une phase à moyen terme (travaux de réhabilitation) : 37 640 €
 - une phase à long terme (remplacement de deux postes de relèvement) : 34 427 €Le coût total estimé de ces travaux, maîtrise d'œuvre comprise, est de l'ordre de 106 000 € H.T., étant précisé que le coût des travaux qui découleront de la première phase ne peut être connu à ce jour. Le gain espéré sur la réduction d'eaux claires parasites est de 51 %.
- Hélène TORTIGUE et Véronique DARRIGADE sont désignées respectivement comme déléguées, titulaire et suppléante, pour siéger au sein de la Commission de contrôle des listes électorales qui remplacera à compter du 9 janvier prochain la commission administrative de révision des listes.
- Jessica MARTINEZ, professeur de chants de l'association AK Bella, sollicite le prêt de la salle du Bélvédère pour des cours auprès des enfants. L'assemblée ne se prononce pas pour l'instant.
- Monsieur le Maire dévoile le programme de la commémoration du centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, le 11 novembre prochain. Une exposition se tiendra en mairie du 10 au 17 novembre, avec ce dernier jour à 17 h la projection d'un film sur Vincent MOULIA, à la salle des fêtes.

La séance est levée à minuit.



Comptes rendus

Conseil municipal du 4 décembre 2018

EMPRUNTS

Assainissement collectif

Vu les propositions de la Caisse d'Épargne, du Crédit Mutuel, de la Banque Postale et du Crédit Agricole pour un prêt de 70 000 € pour le financement des travaux d'assainissement collectif des lotissements, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la Caisse d'Épargne qui présente la meilleure offre :

- Durée : 17 ans
- Mode d'amortissement : échéance constante
- Taux fixe : 1.56 %
- Périodicité des échéances : annuelle
- Commission d'engagement : 70 €
- Intérêts totaux : 10 233.20 €
- Remboursement anticipé : possible avec indemnité actuarielle

Lotissement de Pursicam

Vu les propositions de la Caisse d'Épargne (sur 3 et 5 ans) et du Crédit Mutuel (sur 5 ans), pour un prêt de 200 000 € pour le financement des travaux de viabilité, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la Caisse d'Épargne qui présente la meilleure :

- Durée : 3 ans
- Mode d'amortissement : In fine
- Taux fixe : 0.68 %
- Périodicité des échéances : annuelle
- Commission d'engagement : 200 €
- Intérêts totaux : 4 080 €
- Remboursement anticipé : préavis de 30 jours, sans indemnité

Lotissement du Pont du Bos

Vu les propositions –sur des durées de 3 ans et 5 ans- de la Caisse d'Épargne, du Crédit Mutuel et de la Banque Postale, pour un prêt de 430 000 € pour le financement des travaux de viabilité, le Conseil Municipal à l'unanimité retient la Caisse d'Épargne qui présente la meilleure offre :

- Durée : 5 ans
- Mode d'amortissement : échéance constante
- Taux : Euribor 12 mois (-0.148 % au 21/11/2018)
- Marge : 0.82 %
- Périodicité des échéances : annuelle
- Commission d'engagement : 430 €
- Intérêts totaux (selon taux Euribor du 21/11/2018) : 10 635.60 €
- Remboursement anticipé : possible avec indemnité actuarielle

Le versement des fonds pour ces trois prêts sera demandé pour le 26 décembre 2018.



Comptes rendus

Conseil municipal du 4 décembre 2018

AVENANTS

IRH

Considérant la nécessité de procéder à des mesures complémentaires (tests à la fumée, linéaire ITV supplémentaire) pour mener à bien la réalisation d'un diagnostic sur les ouvrages et réseaux d'assainissement collectif et l'inutilité de certaines prestations initiales (fiches réseau, mesure des débits sur surverse, contrôle des branchements), l'assemblée accepte, à l'unanimité, de passer avec le Cabinet IRH à BORDEAUX, un avenant de 5 678 € H.T., portant ainsi le marché de base de 41 300 € H.T. à 46 978 € H.T.

MAINTENANCE MAIRISTEM

Les élus acceptent le nouveau contrat de maintenance des logiciels métiers de JVS-MAIRISTEM à effet du 1^{er} janvier 2019, pour un montant de 1 292.30 € H.T.

DEVIS

ECOLE

Jérôme ROBILLARD précise qu'il est dans l'attente du devis d'Adrien DARRIGADE concernant l'alarme incendie et le PPMS de l'école (Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs –accidents d'origines naturelle, technologique, ou situations d'urgence particulières telles qu'intrusions, attentats) pour comparaison avec la proposition de l'entreprise ALLEZ. Il serait en effet judicieux de coordonner ces travaux à ceux prévus début 2019.

SYDEC

Le SYDEC propose le déplacement d'un transformateur et l'enfouissement du réseau « moyenne tension » aux abords du lotissement du Pont du Bos pour un coût estimé à 19 969 €. L'assemblée accepte ce projet et décide de financer la participation communale d'un montant de 2 515 € sur les fonds libres de la collectivité.

Suite à la demande de Jean-Claude HAYET, Ludovic NOUGARO se renseignera auprès de l'entreprise BAUTIAA, attributaire des marchés de travaux du lotissement du Pont du Bos, pour savoir si le bois coupé revient à la commune.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Vu sa délibération du 05 juin dernier décidant du transfert de la compétence assainissement collectif de la commune au syndicat des Eschourdes, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'un transfert au 1^{er} janvier 2019.

DEVENIR DU BÂTIMENT DE LA POSTE

Monsieur le Maire fait part des précisions qui lui ont été apportées concernant l'immeuble abritant les locaux de la Poste (bureaux : 116.46 m² - appartement : 174 m²) à savoir, un montant de loyers de 7 802 € par an, aucune durée d'engagement, un état du bâtiment très moyen -avec traces de xylophages- nécessitant une rénovation totale. Un acquéreur en propose 80 000 € pour la réalisation de logements. Après discussions, les élus ne sont pas à ce jour intéressés par une acquisition, Monsieur le Maire ajoutant qu'il pourra éventuellement user de son droit de préemption si par la suite ils arrêtaient un projet.



Comptes rendus

Conseil municipal du 4 décembre 2018

TRAVAUX AUX LOTISSEMENTS

Lotissement de Poursicam

Monsieur le Maire fait part de l'avancement des travaux : bac de rétention terminé, assainissement collectif et accès en cours d'achèvement, eau potable en cours. Le SYDEC interviendra en janvier pour la desserte en électricité.

Suite à l'intervention de Jean-Claude HAYET concernant le rond-point à l'entrée du lotissement, Lenny LAGOUTE, maître d'œuvre, sera contacté pour une réunion sur le site avec les élus et des essais de passage de bus, le Conseil Départemental mettant un doute sur le dimensionnement de l'ouvrage tel que projeté.

Lotissement du Pont du Bos

Le service de la Police de l'eau a dernièrement donné son accord sur le dossier de déclaration « Loi sur l'eau ». Aussi l'entreprise BAUTIAA entreprendra jusqu'à la mi-décembre les travaux relatifs à l'assainissement et les reprendra en janvier.

Dans l'attente des travaux de câblage pour la desserte électrique par le Sydec courant 2019, le poste de relèvement sera alimenté par le poste provisoire de la maison de retraite.

BUDGETS SUPPLÉMENTAIRES

Lotissement de Poursicam

Le budget supplémentaire est adopté à l'unanimité tel que présenté ci-dessous, par chapitres en fonctionnement et par opérations en investissement.

Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
6015 Terrains à aménager	17 032	7133 Variation des en-cours de production de biens	17 032

Section d'investissement

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
3351 Terrains	17 032	1641 Emprunts	17 032

Lotissement du Pont du Bos

Le budget supplémentaire est adopté à l'unanimité tel que présenté ci-dessous, par chapitres en fonctionnement et par opérations en investissement.



Comptes rendus

Conseil municipal du 4 décembre 2018

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
6015 Terrains à aménager	12 075	71355 Variation des stocks de terrains aménagés	12 575
608 Frais accessoires	500		
6688 Autres charges financières	500	796 Transfert de charges	500
TOTAL	13 075	TOTAL	13 075

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
3355 Travaux	12 575	1641 Emprunts	12 575

Commune

Suite à la demande de Vincent DUGENE, étudiant à l'Institut Supérieur Aquitain du Bâtiment et des Travaux Publics à ANGLET, l'assemblée décide, à l'unanimité, de verser dans le cadre d'un projet humanitaire pour l'extension d'un collège au BENIN, une subvention de 100 € à l'association HUMANI'ISA XIX.

La Perception informe de l'effacement de dettes de cantine à hauteur de 314 € pour une famille suite à une décision de la Commission de surendettement.

Le budget supplémentaire est adopté à l'unanimité tel que présenté ci-dessous, par chapitres en fonctionnement et par opérations en investissement.

Section de fonctionnement

Dépenses		
Chapitres		Vote
11	Charges à caractère général	-100
12	Charges de personnel	26 000
23	Virement à la section d'investissement	59 393
65	Autres charges de gestion courante	2 130
	TOTAUX	87 423
Recettes		
Chapitres		Vote
13	Atténuation de charges	14 000
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 000
73	Impôts et taxes	19 240
74	Dotations et participations	26 183
75	Autres produits de gestion courante	5 000
77	Produits exceptionnels	12 000
	TOTAUX	87 423



Comptes rendus

Conseil municipal du 4 décembre 2018

Section d'investissement

Opérations	Dépenses	Recettes	Résultat
64 Acquisitions matériel, outillage, mobilier			
2188 Autres	34 666		-34 666
92 Grosses réparations bâtiments communaux			
Constructions	13 000		
TOTAUX	60 285		
Opérations financières	12 619	60 285	47 666
167 Dépôts et cautionnements reçus	727		
21312 Autres bâtiments publics (régie)	5 000		
2181 Installations générales (régie)	6 000		
2111 Terrains nus			
1328 Autres subventions d'équipement non transférables		892	
021 Virement section de fonctionnement		59 393	
TOTAUX	60 285	60 285	

QUESTIONS DIVERSES

- Les marchés des travaux des écoles ont été notifiés aux entreprises retenues. Les travaux qui débiteront en février 2019 seront réalisés en grande partie pendant les vacances d'hiver, de pâques et d'été.
- Les travaux d'aménagement de la cuisine au Belvédère devraient débiter courant janvier février 2019.
- Afin de sécuriser les entrées et sorties des piétons au niveau de la maison de retraite, le directeur de l'EPHAD sollicite un passage piéton. Ludovic NOUGARO propose de faire une jonction en enrobés pour rejoindre la voie piétonne. Des feux comportementaux sont envisagés aux entrées. Le Conseil Départemental sera contacté pour une aide éventuelle, notamment au titre des amendes de police.
- Me GIZARD Marc, notaire spécialisé dans les affaires forestières, serait favorable pour clarifier la forêt sectionale de Gert et mettre ainsi fin à des années de discussions entre les communes de CASTELNAU-CHALOSSE et de POMAREZ. Sa prestation serait comprise entre 1 700 et 2 500 € H.T. Aussi Monsieur le Maire propose de créer en 2019 un budget annexe « Forêt de Gert » et de donner l'autorisation à Office National des Forêts d'exploiter cette forêt située sur le territoire de CASTELNAU-CHALOSSE. Les recettes en découlant seraient imputées sur ce budget, constituant ainsi une ressource si une indemnisation de cette commune, et/ou des forains, était par la suite nécessaire.



Comptes rendus

Conseil municipal du 4 décembre 2018

QUESTIONS DIVERSES

- La loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) attribue, à titre dérogatoire les compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes à compter du 1^{er} janvier 2020. Les communes membres des Communautés de Communes ont cependant la faculté, avant le 30 juin 2019, de différer ce transfert obligatoire, du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} janvier 2026. L'opposition prend effet si elle est décidée par des délibérations prises par au moins 25% des communes membres représentant au moins 20% de la population intercommunale. Monsieur le Maire précise que la Communauté pourra tout de même s'y opposer. Le Conseil Municipal sera amené à se prononcer en début d'année sur cette possibilité.
- Le prix de vente des lots des deux lotissements sera fixé très prochainement.
- Monsieur le Maire fait part d'un nouveau découpage des zones d'activités communiqué par le Cabinet d'études URBAM. Les établissements DARTIGUES ont bien été intégrés.
- Des sondages devraient être réalisés sur les parcelles de Nutricia et la propriété de l'indivision RIBET, attenante.
Il ajoute que Mr LEONARD, propriétaire de la scierie, projette de sécher le bois sur place, ce qui nécessiterait un agrandissement de la zone d'activités.
Jérôme ROBILLARD souligne qu'il convient de répertorier de façon exhaustive toutes les activités économiques sur la commune. En effet un oubli pourrait par la suite être lourd de conséquences si une extension est envisagée.
- Les différents postes et tâches de travail pour le Téléthon sont énumérés, de même que le programme.
- Jean-Jacques BARGELES communique les recettes de ventes de bois sur 2018 :

488 stères de bois de chauffage pour 12 200 € TTC
188.60 m³ de bois d'œuvre pour 34 400 € T.T.C
- La cérémonie des vœux aux nouveaux pomaréziens, associations, et personnel communal aura lieu le vendredi 18 janvier 2019.



Comptes rendus

Conseil municipal du 8 janvier 2019

PRIX REPAS CANTINE POUR ANIMATEURS ET ENCADRANTS DU PROJET GASCON

Dans le cadre du projet gascon entre l'Education Nationale et la Fédération Française de la Course Landaise des ateliers d'une journée sont organisés sur la commune. Monsieur le Maire propose de fixer à 10 € par animateur intervenant auprès des enfants le prix du repas servi à la cantine scolaire, la FFCL étant disposée à les prendre à sa charge. Les élus acceptent cette proposition.

MOTION COURSE LANDAISE

Monsieur le Maire donne lecture de la motion adoptée par le Conseil d'Administration de la Fédération Française de la Course Landaise le 06 décembre dernier. Celui-ci sollicite pour une année supplémentaire dérogatoire le maintien de l'assiette forfaitaire spécifique quant au prélèvement des cotisations sociales sur les revenus perçus par les acteurs, laissant ainsi le temps de travailler en concertation sur la définition d'un nouveau régime de calcul et de le présenter à l'ensemble des composantes de la course landaise (ganaderos, licenciés, clubs...). Considérant que la course landaise est un élément majeur des fêtes de nos villages, considérant que le nouveau régime de calcul des taxes applicables au 1^{er} janvier 2019 mettrait en péril l'équilibre financier des comités organisateurs, l'assemblée, à l'unanimité approuve cette motion.

CONVENTION SDIS

L'assemblée approuve à l'unanimité la convention à passer avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours portant sur l'engagement à libérer sur son temps de travail communal, dans le cadre de sa mission opérationnelle d'incendie et de secours, Philippe LAGUILHON-MAGENDIE, sapeur-pompier volontaire. La décote à la contribution incendie 2019 de la commune à ce titre est de 2 578.62 €.

VENTE PARCELLE DE CAMBOURRE

Monsieur le Maire fait part que suite à la promesse unilatérale de vente à la SAFER les parcelles communales de Cambourré, d'une superficie de 2 ha 97 a 38 ca, seront vendues à Bertrand MARTINS au prix de 19 520 €. L'acte correspondant sera passé en l'étude de Me Nicolas ROBIN.

FORÊT DE GERT

Monsieur le Maire rappelle sa proposition émise lors de la réunion de décembre 2018 concernant la forêt sectionale de Gert. L'assemblée donne son accord au montant d'honoraires estimé par Me GIZARD (entre 1 700 € et 2 500 € H.T.), avocat, spécialisé en droit forestier, pour intervenir dans cette affaire.

Comme préconisé par l'ONF, le conseil municipal émet un avis favorable au projet de révision d'aménagement de cette forêt sectionale de Pomarez-Gert pour la période de 2019-2038, celle-ci étant laissée à l'état d'abandon depuis 1971. Monsieur le Maire ajoute que pour les ventes qui en découleront, l'ONF conseille plutôt des ventes sur pieds. Ce sera à étudier.

De plus, l'assemblée décide de créer sur 2019 un budget propre à cette forêt.



Comptes rendus

Conseil municipal du 8 janvier 2019

PRIX DES TERRAINS AUX LOTISSEMENTS

Lotissement de Poursicam

Monsieur le Maire rappelle qu'environ 208 000 € ont été financés par le budget principal de la commune lors des acquisitions de terrains. Vu le prix de revient estimé de ce lotissement, soit 397 000 €, il ajoute qu'il a établi une proposition de prix de vente par lot selon les contraintes particulières de chacun (topographie notamment), le prix du m² variant entre 44.64 € et 62.50 €. Ainsi la recette globale serait de 394 000 €, générant un excédent de 204 000 € sur le budget du lotissement, à reverser par la suite au budget de la commune.

Après discussion sur le calcul de la TVA à la marge, taxe à la charge des acquéreurs venant s'ajouter aux prix de vente hors taxes encaissés par la collectivité, l'assemblée à l'unanimité accepte les prix de vente ci-dessous, tels que proposés par Monsieur le Maire :

Lots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Surface en m ²	630	660	660	660	1120	870	560	560	560	580
Prix en € H.T.	36 000	39 000	39 000	39 000	50 000	50 000	35 000	35 000	35 000	36 000

Lotissement du Pont du Bos

Monsieur le Maire précise qu'il a également fait une simulation des prix de vente des lots du lotissement du Pont du Bos, en excluant cependant les 35 000 € d'intérêts d'emprunt restant à payer sur l'acquisition du terrain, escomptant une diminution de ceux-ci par une vente rapide des lots. Après examen, les lots de ce lotissement ne connaissant pas de contrainte particulière, les élus adaptent quelque peu les prix des lots, en les basant sur un prix au m² sensiblement identique, et les fixent ainsi qu'il suit, pour un montant global de 538 000 € H.T.

Lots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Surface en m ²	703	700	885	752	712	709	823	361	380	400
Prix en € H.T.	43 500	43 500	55 000	46 500	44 000	44 000	51 000	22 500	23 500	25 000

Lots	11	12	13	14	15
Surface en m ²	400	400	400	534	505
Prix en € H.T.	25 000	25 000	25 000	33 000	31 500

ENTREE DE POURSICAM

Monsieur le Maire rend compte de la réunion sur les lieux du futur giratoire à l'entrée du lotissement de Poursicam avec quelques élus et le maître d'œuvre, Lenny LA GOUTE. Ce dernier a confirmé que selon le dimensionnement du rond-point prévu, soit un diamètre de 21 m dont 5 m non franchissables, le trafic des poids-lourds ne serait pas entravé.

La prochaine réunion du lotissement est prévue le 11 janvier. Les responsables de la direction Aménagement du Conseil Départemental y sont également conviés pour le giratoire. Après discussion, le Conseil Municipal, maintient la réalisation du rond-point, aménagement indispensable pour éviter tout problème de sécurité, adapté éventuellement aux prescriptions du Département émises lors de cette réunion.



Comptes rendus

Conseil municipal du 8 janvier 2019

ENTREE DE POURSICAM (suite)

Le courrier de l'indivision CESCOSSE concernant la grange dont elle est propriétaire, contiguë au lotissement, a été distribué à tous les élus. Si cette grange ne constitue pas une gêne pour la circulation autour du rond-point, celle-ci pourrait présenter un danger suite aux creusements importants à ses abords, les propriétaires refusant d'être tenus pour responsables en cas d'accident. La nécessité de démolir ce bâtiment étant reconnue afin d'assurer la sécurité publique, Monsieur le Maire rappelle sa proposition d'achat émise lors d'une réunion précédente, non entérinée par l'assemblée, à savoir un prix de 11 386 € basé sur un cas précédent (1 386 € pour le terrain – soit 18 € le m²- et une indemnité de 10 000 € pour le bâtiment). Il demande aux élus de se prononcer sur cet achat. Par 12 voix POUR et 5 CONTRE, l'acquisition de la grange est acceptée dans les conditions susdites.

QUESTIONS DIVERSES

- Le bilan de l'APAT est communiqué.
- Christian LASSERRE rend compte de la réunion de la Commission Personnel avec les élus le matin-même:
 - Travaux aux écoles : clôture aux vacances de février, préparation salle de réunion
 - Entrée salle des fêtes : mise en conformité du seuil aux normes handicapées à faire
 - Curage des fossés à faire
 - Bâtiment services techniques : réglage moteur de commande du portail, agrandissement en s'appuyant sur le bâtiment photovoltaïque
 - Belvédère : salle à vider ainsi que la cuve fioul
 - Nettoyage fossé Nolibos II
 - Fauchage de la lagune : les heures seront facturées au syndicat des Eschourdes, compétent en matière d'assainissement collectif depuis le 01/01/2019
 - Lumières arènes
 - Le banc confectionné par Philippe LAGUILHON-MAGENDIE avec une bille de bois offerte par Hervé GUICHEMERRE sera installé, pour une mise en valeur, sur la placette devant le Bar-Tabac, l'actuel devant être déplacé au lotissement de Nolibos.
- Jean-Claude HAYET fait part du mécontentement de divers clients des commerces du bourg du fait de l'occupation régulière de plusieurs places de stationnement par un seul et même riverain à l'entrée de l'avenue du Marsan, celui-ci garant aussi des véhicules sur la chaussée ou le trottoir. La mise en place de stationnement minutes pourrait être une solution. Est de même évoquée la mise en place de claustras pour cacher la cour très encombrée de ce même riverain.
- Véronique GUILHORRE sollicite un éclairage indépendant sur l'emplacement de la musique aux arènes.
- Guy SAINT-JEAN fait part que le chemin de Beyoulague a été défoncé par des forestiers.
- Jean-Jacques BARGELES informe de l'exploitation prochaine des parcelles 12 et 13 de la forêt communale, l'estimatif de l'ONF étant de 279 m³ de bois d'œuvre et 371 m³ de houppiers.

La séance est levée à 23 h 50.



Comptes rendus

Conseil municipal du 5 février

REPORT DU TRANSFERT EAU ET ASSAINISSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire rappelle que la loi NOTRe du 07/08/2015 prévoyait le transfert obligatoire aux Communautés de Communes des compétences eau potable et assainissement au 1^{er} janvier 2020. Il ajoute que la loi du 03/08/2018 est venue assouplir ce dispositif de transfert obligatoire de compétences en prévoyant :

d'une part, que les communes membres d'une Communauté de Communes peuvent s'opposer au transfert des compétences eau potable et/ou assainissement des eaux usées au 1^{er} janvier 2020, dans la mesure où, avant le 1^{er} juillet 2019, au moins 25 % des communes membres de cette communauté représentant au moins 20 % de la population totale de celle-ci s'opposent au transfert de ces compétences, par délibération rendue exécutoire avant cette date. Dans la mesure où une telle minorité de blocage serait réunie, le transfert obligatoire de ces compétences sera reporté au 1^{er} janvier 2016, au plus tard.

et d'autre part, que la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » n'est pas rattachée à la compétence

« assainissement » et demeurera une compétence facultative des Communautés de Communes.

En l'espèce, la Communauté de Communes Coteaux et Vallées des Luys ne dispose pas actuellement, même partiellement, des compétences eau potable et assainissement des eaux, Monsieur le Maire précisant que les élus communautaires ne souhaitent pas les exercer et sollicitent un report à 2026.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité, décide de s'opposer au transfert automatique à la Communauté de Communes Coteaux et Vallées des Luys au 1^{er} janvier 2020 des compétences eau potable et assainissement des eaux usées.

Monsieur le Maire conclut en ajoutant qu'après le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes pourra, à tout moment, se prononcer par délibération de son conseil communautaire sur le transfert intercommunal des compétences eau et assainissement en tant que compétences obligatoires. Dans les trois mois suivant cette décision, les communes membres pourront cependant s'opposer à cette délibération, dans les mêmes conditions de minorité de blocage (25 % des communes membres représentant 20 % de la population intercommunale).

ETAT D'ASSIETTE COUPE DE BOIS 2019

Conformément à la proposition du programme des coupes de l'année 2019 présentée par l'Office National des Forêts, l'assemblée, à l'unanimité, décide d'une coupe de bois sur la parcelle n° 15 de la forêt. Surface de 6.98 ha – Essence : chêne – volume prévisionnel : 270 m³.

La commune réalisera elle-même l'exploitation des bois et confiera à l'ONF une mission d'assistance technique à donneur d'ordres pour le suivi de l'exécution de ces travaux d'exploitation. Les bois façonnés seront vendus en bloc ou à la mesure dans le cadre d'une consultation de gré à gré.

MOTION RÉFORME DE LA JUSTICE

Les élus approuvent la motion proposée par l'association des maires et des présidents de Communautés de Communes des Landes sur la réforme de la justice, les élus landais étant attachés aux principes de proximité, de garantie de l'accès au droit et de respect des libertés individuelles, défendant ainsi le maintien des tribunaux d'instance et du contentieux sur le département.



Comptes rendus

Conseil municipal du 5 février

TRAVAUX ÉCOLES ET CUISINE DU BELVEDERE

Monsieur le Maire fait part de la planification des travaux des écoles. Durant les vacances d'hiver, soit du 18 février au 2 mars, les menuiseries intérieures et extérieures seront remplacées et le système de ventilation posé dans les classes de Mme BLAZY et Mr MARTINEZ. Il sera demandé à Mr SIKORA de démonter le vendredi 25 février les vidéoprojecteurs de ces classes pour la durée des travaux. Ces derniers devront impérativement être terminés le vendredi 1^{er} mars au matin pour le réaménagement des classes et une fonctionnalité dès la rentrée, le lundi suivant. Pendant les vacances de Pâques ce même type de travaux sera entrepris sur les trois autres classes donnant sous le préau, de même que les peintures intérieures des deux premières classes. Seront également entrepris les travaux des toilettes extérieures ce qui nécessite auparavant la création d'un accès par le stade de rugby. Enfin les vacances d'été verront la fin des travaux avec la peinture extérieure des cinq classes et la peinture intérieure des trois dernières classes rénovées. Jérôme ROBILLARD aborde les travaux hors marché. Après comparaison des devis reçus il préconise de retenir l'entreprise DARRI ELEC pour 943.56 € H.T., moins-disante, pour l'alarme incendie de la salle d'activités et la salle contiguë, sous réserve de la confirmation par le bureau de contrôle que sa prestation est conforme (2 déclencheurs et pas d'alarme visuelle). Pour ce qui est de l'alarme PPMS sur toutes les classes, il précise qu'il serait plus judicieux d'en confier l'installation à l'entreprise ALLEZ, plus expérimentée sur ce type de travaux et mieux-disante pour 3 219.54 € H.T.

Monsieur le Maire fait part de l'avancement des travaux d'aménagement d'une cuisine au Belvédère et de l'intervention du maçon.

ABANDON DES LOYERS SUITE AUX TRAVAUX DU LOCATAIRE

Monsieur le Maire rappelle que Mr MARTIN et Mme NOURRY, locataires de la maison communale au 89 rue de la gendarmerie, ont remplacé, après y avoir été autorisés, la baignoire d'origine par une baignoire répondant aux normes d'accessibilité, à savoir par une baignoire avec porte. Pour ces travaux, ceux-ci sont bénéficiaires d'un crédit d'impôt. Afin de réduire la part restant à leur charge et en contrepartie de la plus-value apportée par cet investissement, sur la proposition de la commission des bâtiments, les élus décident d'abandonner deux mois de loyers, soit mars et avril 2019. Sur la proposition de Monsieur le Maire, l'assemblée accepte d'indemniser Mr MARTIN et Mme NOURRY, victimes d'une surconsommation d'eau liée à une fuite lors de leur arrivée dans le logement communal sis au 89 rue de la gendarmerie.

POINT PLUi

Le comité de pilotage de la Communauté de Communes se réunit jeudi prochain pour le PLUi. Un calendrier sur l'avancement du document sera mis en place.

QUESTIONS DIVERSES

- Sur la proposition de la commission Communication, les élus acceptent les dénominations de voies suivantes :
Lotissement du Pont du Bos
Rue du sous-bois (pour la rue principale)
Allée des jardins (pour la rue en fer à cheval)
Lotissement de Pourcicam
Rue du puits



Comptes rendus

Conseil municipal du 5 février

QUESTIONS DIVERSES

- Le montant des dettes cantine, en légère augmentation, s'élève, au 03 janvier dernier, à 4 202.38 € et concerne 16 familles.
- Christian LASSERRE rend compte de la réunion du matin-même avec les services techniques. Le point a été fait sur les travaux, réalisés, en cours et à entreprendre. Le nouveau camion polybenne devrait être livré incessamment. Le remplacement du véhicule trafic est demandé par les agents. Concernant la réfection de la toiture de la salle des fêtes, la révision des arêtières et du faîtage sera réalisée par une entreprise, le démoussage assuré par les services techniques.
- Christian LASSERRE précise qu'Amélia DE BARROS a repris ses fonctions. Aussi le contrat de Tourkia DUMAS n'a pas été reconduit.
- Sur la proposition de la commission Personnel, Clément AUZEMERY, dont le contrat aidé expire au 30 juin prochain, ne sera pas reconduit. Suite à une entrevue avec deux agents de Cap Emploi, un contrat aidé pourrait être proposé à Jean-Luc MEILHAN dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou du parcours emploi compétence. Les élus optent pour une embauche sur la base de ce dernier, pour une durée d'un an, éventuellement renouvelable, l'aide de l'Etat étant de 50 % du SMIC sur 20 h/s.
- Laure NGOM, mutée à SERRES-CASTET le 1^{er} avril, cessera ses fonctions au sein de la commune le 22 mars. Sur la proposition de la commission Personnel l'assemblée accepte de la remplacer dans un premier temps par un agent relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs dans l'attente du recrutement d'un rédacteur –de préférence par voie de mutation- qui devra maîtriser l'ensemble des tâches administratives, notamment budgétaires et de marchés publics, Marie-Christine VALDEVIT souhaitant reprendre le poste de l'accueil, après réorganisation du service.
- David SINTAS, après une période de stage probatoire d'un an, est titularisé sur le grade d'adjoint technique au 12 février 2019.
- Véronique GUILHORRE s'étonne de la présence, sur le tableau d'affichage de la mairie, et également sur le site Internet de l'intervenante, d'une publicité pour « l'école des arts et de la scène », notamment des cours d'éveil musical dispensés aux enfants, à la salle du Belvédère.
- Monsieur le Maire précise qu'il n'a donné aucune autorisation pour occuper les locaux à cette fin.
- Jean-Claude HAYET cite l'article L541-1-1 du code de l'Environnement qui pourrait être invoqué pour la propriété de Mr NOVA, avenue du Marsan.

RECENSEMENT CIMETIÈRE

Monsieur le Maire présente le fruit de ses recherches, entreprises voilà plus de deux ans, sur le cimetière, consistant au recensement des tombes et des personnes inhumées. Chaque tombe est numérotée sur une vue aérienne. Les concessions sont ensuite répertoriées sur un fichier pour faciliter le travail de recherche selon divers critères. Y sont notés les noms, prénoms, dates de naissance et de décès, dates et prix d'acquisition de la concession ainsi que le lien de filiation s'il est connu. A l'heure actuelle la partie droite est terminée. Monsieur le Maire poursuit ses investigations sur la deuxième partie du cimetière.

La séance est levée à 23 h 30.



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

US POMAREZ TENNIS DE TABLE

Le Tennis de table à Pomarez reste encore un peu dans l'ombre des grands sports locaux que sont le rugby ou le basket, mais nous œuvrons auprès des jeunes populations et de toutes les personnes du village et du canton pour faire découvrir notre sport. Ainsi, nous avons mis à disposition des écoles de Pomarez, Gaujacq et du regroupement Arsague/Bonnegarde, une table de ping afin que les jeunes puissent découvrir ce sport dans leur cour de récréation.

Pour 2019, nous organisons dans notre hall des sports la finale de la coupe de Landes, le dimanche 2 juin. A cet effet nous invitons bien sûr toute la population pomarézienne à venir voir s'affronter les 8 meilleures équipes du département (tous niveaux confondus de la nationale au niveau départemental).

A l'issue, le club organisera l'Assemblée Générale du comité départemental. A cette occasion n'hésitez pas à venir découvrir notre sport et voir ce qui se fait de mieux dans le département.

Retrouvez toute l'actualité du club sur notre page site internet clubéo (<https://uspomarezt.t.clubeo.com>) ou sur facebook (Us Pomarez Tennis de Table). A la salle des fêtes de Pomarez, nous nous entraînons tous les mercredis (18h-19h30 pour les jeunes puis à partir de 20h pour les adultes) et vendredis (19h-20h pour les jeunes et à partir de 20h pour les adultes). Nous vous accueillerons de manière conviviale, le matériel nécessaire vous sera prêté, et les licenciés se rendront disponibles pour vous initier.



LA PÉTANQUE POMAREZIENNE



L'association donne la possibilité à chaque licencié de participer à différentes qualifications et à diverses compétitions.

Les entraînements ont lieu le mardi après-midi et le vendredi après-midi et soir.

Nos manifestations essentielles sont le tournoi d'été en juillet, les concours Régionaux Chalossais en octobre et novembre.

Le Tournoi d'été 2018 a encore été une grande réussite et a réuni 60 participants. Notre bouclier du trophée « Martial PERTOIS » s'est vu complété de 2 nouveaux champions. La soirée a tenu toute sa promesse à la hauteur de l'enthousiasme et de la bonne humeur perçus sur les terrains, merci à la famille LEBEL pour leurs délicieuses préparations.



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

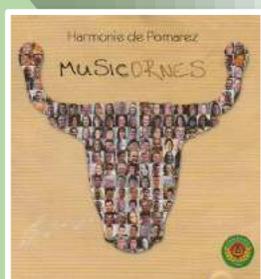
L'HARMONIE DE POMAREZ ET L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Pour fêter la Sainte Cécile 2018, l'harmonie de Pomarez et de l'orchestre de l'école de musique étaient au diapason sous la direction de deux dames Véronique Guilhorre et Marjorie Dumerç.



Lors de l'assemblée générale en janvier 2019, Jean-Marc Campistron a annoncé sa sortie, après vingt-cinq années de bons et loyaux services.

En février, les élèves de l'école de musique se sont produits dans différents villages : Bastennes, Donzacq, Tilh, Castelnaud-Chalosse et Pomarez. Ces auditions sont l'occasion d'écouter les jeunes musiciens et, pour eux, de se produire sur scène en situation de concert.



CD "MUSICORNES"

Enregistré en avril 2018
Pour l'acheter, veuillez contacter l'harmonie par mail :
harmonie2pomarez@gmail.com

HATHA YOGA

Le HATHA yoga se concentre sur la partie physiologique de l'être et est basé sur la concentration, un seul but : harmoniser le corps et l'esprit. Les postures comportent : étirements, équilibre, tonification et exercices respiratoires. Les cours se terminent par une relaxation
Ouvert à tous, les cours sont à la salle du Belvédère.



Lors de l'audition de la classe de trombone et tuba, le professeur André Lassus a annoncé son départ de Pomarez en juin prochain, les anciens élèves de sa classe se sont joints par surprise à l'ensemble final dans une « Marche d'Aida » tonitruante. Bel hommage!

Les projets à venir :

Le concert de Pâques le 21 avril , à 20h, salle André Garbay.

Le voyage à l'Ascension à saint-Gildas-des-Bois, village de Loire-Atlantique jumelé avec la commune de Pomarez,

La finale Basket de la coupe des Landes.

Les différentes sorties de l'été : Seignosse, Vieux-Boucau,...

Les incontournables courses landaises à Pomarez et villages voisins.

Le 15 août, et le week-end du 28 septembre pour la réception des amis du Cailar.



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

POMAREZ PATCHWORK

Toujours passionnées, nous nous retrouvons chaque semaine pour échanger idées, des bouts de tissus, des projets dans le même esprit et pour but premier l'AMITIÉ. C'est ainsi depuis 1994 ! Nous avons des contacts réguliers avec les groupes de patchwork des Landes et autres départements voisins.

Nous espérons organiser une exposition de nos ouvrages en 2019, résultat de deux ans de travail; pour satisfaire le public et peut-être « grossir » le groupe. Nous invitons amicalement les personnes désireuses de mieux connaître cette activité et peut-être de tenter l'expérience.



ESPOIR CHALOSSE



Le nouveau comité directeur élu lors de l'assemblée générale du 30 juin 2018, a mis en place la nouvelle organisation du club. un changement majeur avec la démission d'Yves Darbat, un historique du club et cheville ouvrière majeure d'Espoir Chalosse. Yves reste malgré tout dans le Comité et sera là, si nécessaire, pour débrouiller des situations délicates où sa connaissance des instances sera précieuse

L'école de basket Avenir Basket Chalosse. Elle est commune aux 2 clubs des Cadets de Chalosse et d'Espoir depuis près de 15 ans. Elle est gérée par un bureau composé de 6 membres de chaque club et la présidence tournante est assurée cette année par Castel-Gaujacq. Elle dispose d'un éducateur diplômé à plein temps Baptiste RIESEN, déjà présent l'an passé, aidé par Adrien DOMENGER. Ils accueillent les enfants dès 5 ans et jusqu'à 20 ans. En plus des séances de formation, l'école aligne 16 équipes en compétition. Elles sont encadrées par des licenciés des 2 clubs sous la houlette des éducateurs.



Lotos à venir organisés par l'association :
Le dimanche 28 avril (2 lotos à 15H00 & 20H00)
Le dimanche 16 juin 2019 15H00 LOTO SUPER GÉANT

ADDAH40

L'Association de défense des droits des accidentés et des handicapés section de POMAREZ a pour but de venir en aide aux accidentés de la vie, victimes d'accidents du travail, de la route, de maladies professionnelles, de catastrophes naturelles ou industrielles, accidents médicaux ou domestiques, d'agressions ou d'actes terroristes et aussi de venir en aide à toutes personnes handicapées, invalides ou malades et leurs ayants droits 2919



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

USP SECTION JUDO

Les cours de JUDO à Pomarez ont un franc succès avec des licenciés assidus.

Les ceintures symbolisent la progression de l'élève et sont délivrées par le professeur jusqu'à la ceinture marron. Ensuite, un examen officiel permet d'obtenir la prestigieuse ceinture noire.

La ceinture noire 1er DAN n'est pas une fin en soi. C'est au contraire la possibilité de continuer à progresser en judo. Le grade en judo représente une triple valeur : SHIN, la moralité, l'esprit, le caractère. GI, la technique, l'habileté. TAI, la force du corps, la "forme physique".



Des cours de TAÏSO sont donnés également. Il s'agit de cours dynamiques et rythmés permettant de se maintenir en forme en mêlant assouplissement et renforcement. Vous pouvez aussi pratiquer le Ju-jitsu, cours de self-défense, qui se déroule dans la bonne ambiance et la bonne humeur.

ACCA DE POMAREZ

Au cours de la campagne 2017/2018 :

31 sangliers ont été abattus, 22 renards ont été tués ainsi que 50 chevreuils.

Vu l'invasion de ragondins constatée cette année, il est rappelé aux chasseurs détenant le permis de chasse que, moyennant l'autorisation écrite des propriétaires, il leur est possible de les détruire.

Contacteur :

Pour les dégâts occasionnés par les renards :

DUFOURCET Pierre : 06.75.23.92.07 ou LAFARGUE Patrick : 06.71.75.35.23

Pour les dégâts occasionnés par les sangliers :

CAZAUX Philippe : 06.87.43.59.45



USP

L'Union Sportive Pomarézienne, l'U.S.P. est constituée de 5 sections sportives :

Rugby, judo, tennis, tennis de table et basket.

L'U.S.P. est une association qui perçoit les sommes de :

- La vente des calendriers que les enfants et les adultes viennent vous proposer en fin d'année et nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.
- La location des panneaux de sponsors représentés tout autour du stade de rugby et dans la salle de basket.
- La subvention que lui verse la commune : l'association, reverse ensuite le montant total au prorata des licenciés à chaque section sportive.

L'USP, c'est aussi une association qui permet de vous louer de la vaisselle. La réservation doit s'effectuer 15 jours avant la date de votre manifestation, pour une meilleure organisation des bénévoles que nous sommes.

- Pour la location aux particuliers un prix vous sera demandé.
- Pour les associations de Pomarez : gratuit.
- Toute casse sera facturée.

Si vous avez un peu de temps libre vous serez les bienvenus.

Contact : Jean-Claude Severin 06 74 44 71 98



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

SOCIETE DES AMIS DE L'ÉGLISE DE POMAREZ

Après un an dans l'église de Pomarez, et des conditions climatiques insolites ce printemps, le bel orgue Elliot & Hill a fait l'objet de révisions, d'une harmonisation et d'un accord. Début août, la venue du facteur d'orgue a été l'occasion de réglages mécaniques et de rencontres notamment avec M. Robert Chauvin, facteur d'orgue retraité de Dax, qui a restauré les orgues de la cathédrale il y a quelques années. L'instrument a retrouvé les éléments de décoration sculptée qui manquaient à la façade et un ébéniste a bénévolement réparé le fronton en acajou qui couronnera le corps central du buffet. L'orgue a pu accompagner la messe de la fête du 15 août « à pleine voix » ainsi que d'autres célébrations. Enfin, il s'est prêté à des répétitions d'un duo de musiciens chevronnés qui, nous l'espérons, viendront très prochainement faire bénéficier les oreilles mélomanes de leur talent, à l'occasion d'un concert.

Les activités prévues en 2019

- Un concert en duo d'orgue et hautbois aura lieu en mars 2019
- La sortie du livre : Pomarez – tome 2 :
Les municipalités pomarésiennes (1789-2019), les institutions de l'Etat, officiers publics et professionnels de santé : école et instituteurs, Poste, télégraphes et receveurs, perception et percepteurs, médecins, pharmaciens, notaires, etc.
Les Guerres des XIXe et XXe siècles, et Maisons et familles notables.
- Nuit des églises 2019 (28 juin-7 juillet 2019) :
Exposition « Plans et dessins ».



Le site internet a fait peau neuve.

Le site internet des amis de l'église contient diverses informations sur les activités, les publications. A l'occasion d'une « remise en forme », des images et des photos ont été ajoutées pour découvrir la vie de l'association. N'hésitez pas à vous y rendre pour jeter un coup d'œil !

<https://sites.google.com/site/unorgueapomarez/>

Adhérer à l'association en ligne :

<https://www.helloasso.com/associations/societe-des-amis-de-l-eglise-de-pomarez/adhesions/adhesions>

Pour soutenir notre projet d'orgue en voie de conclusion ou le faire connaître, rendez-vous sur le site :

<https://sites.google.com/site/unorgueapomarez/>

Vous trouverez aussi sur ce site l'ensemble des informations concernant l'association et les contacts utiles.

ESSOR POMAREZIEN



Pour sa dernière année de présence à la maison Bernède, l'Essor pomarézien a fêté la nouvelle année au milieu des pensionnaires de l'Ehpad du même nom. Dans un sympathique mot d'accueil, le directeur de l'établissement, Laurent Marque, rappelait que l'Essor était fondateur et bienfaiteur de la vénérable maison Bernède et remerciait la présidente, Marie-Paule Daillencq, et son conseil d'administration pour leur générosité.

Élise et Françoise ont animé l'assemblée sur des airs d'Offenbach, tandis qu'une charmante résidente exprimait ses remerciements dans un air des plus émouvants. La galette des Rois a clôturé cet après-midi. Une bien agréable initiative, que chacun s'accorderait à pérenniser dans le futur établissement.



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Chaque année nos membres participent à la collecte de dons par la distribution de notre calendrier. Ces recettes permettent le financement d'assurances obligatoires et facultatives, en et hors service, pour nos membres par une cotisation aux Unions Départementales et Régionales des Sapeurs-Pompiers ainsi qu'à la Fédération Nationale des Sapeurs- Pompiers.



Nous soutenons aussi l'Œuvre des Pupilles pour les orphelins des sapeurs-pompiers et leur famille dans les Landes et au niveau national. Enfin nous améliorons les conditions de travail et de vie au sein de notre centre de secours et organisons des manifestations pour les familles (repas de Noël, journées en famille) ainsi que le traditionnel repas de Sainte Barbe avec notre hiérarchie départementale et les élus des communes de notre secteur d'intervention.

Pour la Sainte barbe ,fêtée en janvier 2019, Sébastien Larrère, chef de corps du centre de Pomarez, a accueilli les élus du secteur et les responsables du Sdis. Avant de commencer le compte rendu de l'année 2018, il a présenté ses vœux à l'assemblée. L'année passée, la caserne de Pomarez a bénéficié d'un rafraîchissement des peintures de la salle commune ainsi que d'une cuisine équipée.

Tout au long de l'année, l'activité des pompiers demeure importante. Le centre de secours de Pomarez comptabilise 337 interventions effectuées. Soit une augmentation de 111 interventions par rapport à 2017. Comme partout, le secours à personne est important. Il représente plus des trois quarts des interventions. À ce jour, le centre de Pomarez comptabilise 16 pompiers, deux infirmiers et un médecin. Trois recrutements ont eu lieu : Lucas Merré, Vincent Labaig et Elliot Angibaud.

FNACA Comité de Pomarez

Le comité local de la FNACA compte en 2018 61 adhérents, dont 49 anciens combattants, 10 veuves et 2 membres sympathisants.

En collaboration avec le Conseil Municipal ,il assure le déroulement des cérémonies du 19 mars, 8 mai et 11 novembre.

L'année dernière, nous avons eu la tristesse d'accompagner Jeannot Lamarque frère de nos camarades André et Gérard et Odette Marcadé épouse de notre camarade Frank.

Le bureau s'est réuni avec la municipalité le 3 avril, le 6 juin, le 25 septembre et le 8 octobre 2018 pour la mise en place de la cérémonie du 11 novembre.

Pour l' année du centenaire du 11 novembre 1918, une cérémonie particulière s'est déroulée à Pomarez en hommage aux valeureux combattants de ce conflit. Elle a donné lieu à une très belle manifestation autour du monument aux morts



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

CLUB DES RETRAITÉS DE POMAREZ " Lous Barounets de la Mecque"

Au mois de janvier 2019, le club des retraités Lous Barounets de Pomarez a tenu son assemblée générale. 72 adhérents sur 115 étaient présents. Après les mots de bienvenue de Michel Lahet, coprésident, Francis Lafargue, son homologue, a retracé, dans le rapport moral, l'ensemble des activités de 2018.

Une année toujours aussi active, avec une bonne participation aux animations hebdomadaires (marche, pétanque, jeux de cartes) et une bonne participation aux activités mensuelles (repas, voyages). L'activité échanges multimédia a débuté et se déroule chaque semaine. Il convient de souligner aussi la collaboration significative et bénévole du club à de nombreux événements (opération solidarité Madagascar, Téléthon, Banque alimentaire). À noter, l'effort d'échange, entretenu et fructueux, avec les localités voisines. Il facilite l'organisation des voyages.

Pour 2019, il s'agit d'obtenir de nouveaux adhérents dans la tranche 60-65 ans, pérenniser et développer l'adhésion aux animations existantes (marche, tricot, belote, pétanque, voyages, repas, échanges multimédias).



L'ASSOCIATION POMAREZ ARÈNES TRADITION

L'Association POMAREZ ARÈNES ET TRADITIONS réunit 86 adhérents à ce jour.

Le succès des activités d'information et d'accueil ont permis de recevoir 1193 visiteurs de juin à décembre 2018.

avec l'agrément de la Fédération de la Course Landaise et de la Direction du Tourisme, de nouvelles offres sont présentées aux visiteurs :

- Une journée complète "gastronomie et émotions coursayres" incluant vidéo-historique et architecture des arènes, des torils et de la grange expo
- Un repas gascon en immersion dans une ganadéria.
- Une demi journée sans repas ni ganadéria,
- Une séquence pédagogique réservée aux scolaires,
- Une offre d'accompagnement "journée de course" : du débarquement à l'embarquement des coursières,

Désormais la connaissance et la diffusion de NOTRE TRADITION passe par ces découvertes qui peuvent être réservées en Mairie de POMAREZ.

La Haille de Noël de 2018 :

Plusieurs centaines de Pomaréziens se sont mobilisés pour assister à la première haille de Nadau. Une belle initiative de l'association Pomarez arènes et tradition et de son président Francis Darmaillac.



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

CLAP

Clap est une nouvelle association qui a pour but de promouvoir la culture en milieu rural mais aussi l'organisation, la réalisation et la gestion d'activités à caractère sportif, culturel, social, éducatif ou citoyenne. Depuis septembre, les bénévoles de Clap ont organisé une soirée Cabaret et, en partenariat avec le comité des fêtes, une soirée théâtre d'improvisation suivie d'un concert année 80.

Sont prévus au programme 2018/2019 un spectacle de magie, une troupe polyphonique basque ainsi qu'un opéra dans les arènes de Pomarez.

Aussi, tout au long de l'année, plusieurs sections permettent aux adhérents de pratiquer diverses activités au sein du village, comme par exemple : anglais, espagnol, sophrologie, Qi Gong, photo, graphisme, oenologie...

D'ailleurs, si vous voulez partager votre savoir-faire ou votre passion, nous serions heureux de vous accueillir pour ouvrir d'autres sections.

En bref, être membre de l'association, c'est bénéficier de l'accès à des activités intéressantes payantes ou gratuites, bénéficier de réductions avec nos partenaires (cinéma, forfait ski, restaurant..) mais aussi participer à la création d'événements « culture » au sein du village.

L'adhésion pour les mineurs, sans emplois, retraités et les pompiers du village est de 10€.

Pour les autres, elle est à 15€.



Pour tout renseignement, veuillez contacter David au 07.89.54.10.75 et par mail davidjaquet@live.fr ou consultez notre page Facebook ClaP.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'association réunit des parents bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année à l'organisation de manifestations dont les bénéfices sont reversés sous forme de subvention à la coopérative scolaire.

Cette participation permet aux enseignants d'améliorer la vie de nos enfants à l'école : achat de matériel pédagogique, financement d'intervenants extérieurs, des sorties pédagogiques et voyages scolaires, ... et évite de solliciter la participation des parents à chaque événement.

Le carnaval en février : Après le défilé, les enfants ont fêté le début des vacances durant la boum offerte par l' APE : super ambiance



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

GYM POMAREZIENNE



La Gym pomarézienne a poursuivi son développement, pour arriver à 149 adhérents, ce qui a provoqué la création d'un cours supplémentaire : désormais 3 h de gym douce et 3 h de gym tonique sont proposées chaque semaine. La pratique d'exercices physiques est sans cesse recommandée par les autorités médicales et la gymnastique répond à ces préconisations par sa diversité ; les cours de la coach visent différentes fonctions : renforcement musculaire, assouplissement, respiration, équilibre, coordination, mémoire, sans oublier l'humeur. En plus des cours le club a organisé différents événements : une sortie à Hossegor avec marche autour du lac et repas au restaurant, une à Guétaria avec marche suivie d'un repas dans une cidrerie, 2 repas de club, et, en fin de saison, une marche autour du lac Tastoa suivie d'un pique-nique. A cela il faut ajouter les sorties que notre coach Joëlle organise pour les différents clubs où elle exerce : une sortie raquettes au Pourtalet, une randonnée de plusieurs jours dans le désert des Bardenas, un voyage à Valence pour assister à la fête des Fallas et un voyage d'une semaine aux Baléares. Le club a aussi offert un cours au téléthon.

LE COMITÉ DES FÊTES



Rétrospective de l'année 2018 écoulée : aussi riche du côté animations que Coursayre.

L'année a débuté par la chasse aux œufs du dimanche de Pâques, dans l'enceinte de l'école. Toujours un franc succès auprès des petits gourmands!

- En avril, les élèves de l'école Taurine, venus s'entraîner dans nos arènes, ont pu se restaurer après la séance avec les "hamburgers du comité" préparés par notre équipe de cuisiniers.

- Début mai pour la mayade, la dynamique classe 2020, des élèves de l'école de Pomarez ont participé à la pose du pin et ont pu profiter des nombreuses animations proposées par la classe.

En juin l'assemblée générale a permis de présenter le rapport d'activités, le bilan financier positif de la saison et d'annoncer l'augmentation du nombre de membres du bureau : le bureau fondateur était composé de 3 adhérents ; 6 adhérentes les ont rejoints pour composer le nouveau bureau afin de rester représentatif et de mieux répartir les tâches. C'est ce bureau, toujours en étroite collaboration avec la monitrice, qui prendra désormais les décisions. La rentrée en septembre s'est bien déroulée, avec un effectif à peu près stable, marqué par une augmentation du nombre d'adhérents à la gym douce, une légère diminution à la gym tonique, l'arrivée de nouveaux et surtout l'augmentation du nombre d'hommes qui sont maintenant 18.

Composition du nouveau bureau qui constitue l'unique appareil de gouvernance de la Gym pomarézienne :

Fondateurs : Campistron Danielle, secrétaire, Courbaigts Marie-Andrée, trésorière, Dessaux Alain, président

Administrateurs : Deliencourt Caroline, Ducasse Peggy, Farthouat Francine, Gérard Hélène, Malet Marie-France, Soubielle Hélène,



NOS ASSOCIATIONS EN IMAGES

LE COMITÉ DES FÊTES

- En juin, pour les fêtes de PENTECÔTE, une soirée en trois parties a été organisée: l'apéritif animé par l'Harmonie de Pomarez, avec à sa suite, le groupe «Sangria Gratuite» et pour finir, une soirée DJ. Le lundi de Pentecôte, a eu lieu la 1ère course de la temporada Pomarézienne avec la cuadrilla l'Armagnacaise.

Les fêtes patronales d'Août ont été riches, avec le traditionnel repas et la remise des clefs aux jeunes de la classe le vendredi soir. Les jours suivants se sont égrenés avec la course "la Pomarézienne", la marche de l'ACCA, les animations gratuites (structure gonflables, clown, les promenades en poney). Franc succès pour la toute nouvelle soirée "casetas" en collaboration avec quelques autres associations, le repas de l'ACCA, l'Estanquet du rugby, sans oublier, le toro ball et la retraite aux flambeaux.



Du côté COURSAIRE, cette année encore, la temporada d'août a été bien remplie. 3 courses landaises ont été organisées, et chacune, riche en émotions, a emporté un public venu nombreux. Mention particulière au 15 août, avec des arènes combles. Concernant le «Challenge du comité des fêtes de Pomarez», en complément des 3 prix mis en jeu (meilleur écarteur, meilleur sauteur et meilleure ganadéria), un nouveau trophée a été mis en place cette année pour récompenser la meilleure cuadrilla. Ainsi, le 14 septembre dernier, la commission a organisé dans les arènes, une soirée de remise de ces prix. Les acteurs, élus locaux, bénévoles et membres du comité ont répondu présents. En octobre, le comité et la nouvelle association CLAP a proposé une soirée en deux parties: théâtre d'improvisation et soirée dansante année 80! Merci à tous les membres du comité pour leur dévouement et enthousiasme, à la classe 2020 ainsi qu'aux Pomaréziens pour leur présence.

Pour 2019, les projets à venir sont :

Dimanche 21 avril : la chasse aux œufs du dimanche de Pâques.

Le 27 avril repas avant le spectacle Terre d'Aficion réservation à la mairie ou à l'office de tourisme.

Le samedi 4 mai la mayade avec pré-sélection de Miss et Mister de Pomarez.

Samedi 8 juin : fêtes de pentecôte : jeux taurins animés par M. Nogues et soirée avec l'élection de Miss/Mister Pomarez et animations musicales.

TERRE D'AFICION
ARÈNES de POMAREZ
27 avril 2019 à 21h30

8 TOROS
13 SORTIES

Repas du Comité des Fêtes à 19 h
vache landaise / frites
à volonté
fromage - dessert - vin - café
12€ adultes / 5€ enfants

informations et réservations
mairie de Pomarez 05.58.89.30.28
office du tourisme Amou 05.58.89.02.25
18 € adultes / 8 € enfants

PHOTOS Xavier GUS et Alexia FASOLD



POMAREZ



DIMANCHE 09 juin de 9h à 18h

Place des Arènes, Salle André Garbay, Arènes...

VIDE GRENIER

**Buvette et restauration rapide sur place le midi
ou MENU Araignées de porc à 10€ (enfants 5 €)**



Sandwichs chauds ou froids à partir de 10h00

**RESERVATION
07 80 34 53 60**

Organisée par l'Association des parents d'élèves
Au profit de l'école publique de Pomarez

NOS ASSOCIATIONS

Par ordre d'ancienneté	Présidents
Harmonie Pomarézienne (1892)	CAMPISTRON Lionel (école de musique) 06 08 63 85 50 ecolemusiquepomarez@gmail.com LAVIGNE Jean (harmonie) 06 74 66 49 87 harmonie2pomarez@gmail.com
ACCA (1938)	CAZAUX Philippe 06 87 43 59 45
Association des Conjointes Survivants (1946)	LABASTIE Paulette 05 58 98 05 17
Essor Pomarézien (1949)	DAILLENQ Marie-Paule
APPMA (1952)	BARREAU Jean-Michel 06 49 62 00 06
Amicale des Pompiers (1952)	Amicale des Pompiers (1952)) BESSELLERE Guillaume 06 70 72 19 49 amicale.sppomarez@hotmail.fr
Comité des Fêtes	LIPERT Nathalie 06 03 13 61 07 cdfpomarez@orange.fr
ADDAH40 (1969)	DUBOURDIEU Christine 06 63 19 68 77
Club de pétanque (1972)	CAMPISTRON Jean-Pierre 06 07 94 40 71 anne.jp.campi@wanadoo.fr DAYRE Eric
Conseil des parents d'élèves (1974)	DURANTHON Karine 06 07 36 19 57 karine-metayer@orange.fr
USP	SAINT-JEAN Guy
USP Tennis (1975)	BUOSI Daniel 06 30 80 91 85 buosi.daniel@hotmail.fr
FNACA (1975)	PEYRUQUEOU Sauveur 05 58 89 33 20
USP Judo (1978)	DUBERNET Sandra 05 58 89 25 80 / 06 83 32 84 42 uspjudo@hotmail.fr
USP Rugby (1978)	CESCOSSE Didier 06 15 35 68 55 didier.cescosse@gmail.com



NOS ASSOCIATIONS

Par ordre d'ancienneté	Présidents
Club du 3ème Age (1980)	LAHET Michel 06 76 70 98 14 michel.lahet@wanadoo.fr LAFARGUE Francis 06 86 51 55 91 jean_francis.lafargue@neuf.fr
ADMR (1981)	SCHNEIDER Denise 05 58 91 69 51 pomarez@fedo40.admr.org
Amicale du Rugby (1983)	DE ANDRADE Alexandre 06 30 37 94 93 alex2andra2@hotmail.fr
Espoir Chalosse (1991)	DOMENGER Alain 06 83 80 12 85 alain.domenger@wanadoo.fr
Pomarez Patchwork (1993)	DARRIGOL Claudette 05 58 89 35 26
USP Tennis de Table (2002)	CAUBET Eric 06 72 41 90 81 caubeteric@orange.fr BESSIERES Didier 06 87 30 07 93 didier.bessiere40@wanadoo.fr
AK'Bella (2007)	SAINT-GERMAIN Valérie 06 72 41 41 82 akbella40360@gmail.com
Les amis de l'église (2012)	GUICHENUY Vincent 05 58 89 32 19 eglisedepomarez@gmail.com
Souvenir Français	BETTON Yves 05 58 55 37 78 yvesmartinebetton@orange.fr
Gym Pomarézienne (2014)	DESSAUX Alain 05 58 89 70 55 alain.dessaux40@free.fr
Amicale Basket	BROCAS Marion 06 32 22 24 29 brocamarion@gmail.com
Comité de jumelage (2016)	BARGELES Jean-Jacques 06 70 41 83 94 jjmy@orange.fr
OCTOFOLIES (2016)	GUILHEM_DUCLEON Rudy 06 87 61 10 92 r.gd@hotmail.fr
Yoga	BERNET Agnès 06 04 01 13 61 agnes.bernet@yahoo.fr
Pomarez Arènes et Traditions (2017)	DARMAILLAC Francis 06 75 62 67 14 fdarmaillac@orange.fr
CLAP (2018)	JACQUET David 07 89 54 10 75 clap40360@gmail.com



CONCERT DE PÂQUES

Dimanche 21 Avril - 20H
Salle André Garbay - Entrée Libre

HARMONIE DE POMAREZ

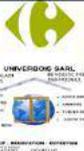
Dirigée par Véronique GUILHORRE



Avec la participation de

Orchestre de l'école de musique
Dirigé par Marjorie DUMERC

Classes d'éveil et de formation musicale
Dirigées par F.LACAZE et M.DUMERC



Agenda

dimanche 31 mars	MARCHE DES CREATEURS du comité de jumelage
samedi 13 avril	REPAS du judo
dimanche 21 avril	CONCERT DE PÂQUES de l'Harmonie de Pomarez
samedi 27 avril	Festival de taumachie TERRE D'AFICION
dimanche 28 avril	LOTO du basket
mercredi 1er mai	1/2 finales COUPE des LANDES de BASKET
samedi 4 mai	MAYADE du comité des fêtes
dimanche 5 mai	LOTO du basket
samedi 11 mai	Théâtre les Polissons
mercredi 15 mai	Pétanque génération mouvement
ven. 17, sam. 18 et dim. 19 mai	COUPE SUD OUEST de BASKET
dimanche 26 mai	ELECTIONS EUROPÉENNES
dimanche 2 juin	COUPE des LANDES de ping pong
vendredi 7 juin	Course des pitchouns
dimanche 9 juin	VIDE GRENIER de l'APE
lundi 10 juin	COURSE LANDAISE ganaderia L'ARMAGNACAISE
dimanche 16 juin	LOTO du basket
samedi 22 juin	Championnat régional de pétanque des Pompiers
sam. 22, dim. 23, lun. 24 juin	Exposition Patchwork
samedi 29 juin	KERMESSE de l'École

